



## Contrat de location

Entre le soussigné (le locataire) et le camping La petite Montagne (le propriétaire), il a été convenu et arrêté ce qui suit. Le(s) soussigné(e/s/es) accepte(nt) les conditions de location et s'engage(nt) à occuper une location. Exemple à imprimer, à remplir et à retourner avec votre règlement après confirmation par téléphone ou par mail des disponibilités.

**Le(s) soussigné(e/s/es) (6 personnes maximum en fonction de la location)**

<u>Nom(s)</u>	<u>Prénom(s)</u>	<u>Date(s) de naissance</u>
1.....	.....	.....
2.....	.....	.....
3.....	.....	.....
4.....	.....	.....
5.....	.....	.....
6.....	.....	.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mail : .....

Police d'assurance N° : .....

Je demande au Camping LA PETITE MONTAGNE de louer pour la période :

Du..... à 15 heures Au ..... à 11 heures, soit.....nuits

- Mobil Home 4 personnes
- OHARA
- IRM LOGGIA
- IRM SUPER MERCURE
- SUN ROLLER FIDJI
- Rapidhome
- Loft
- Chalet du JURA 6 personnes
- Chalet du JURA 2 personnes
- CHALET GITOTEL ATLANTIS 4 à 5 personnes
- CHALET GITOTEL TONGA 2 ou 3 personnes
- Animal (selon accord) Race .....
- Option TV
- Option Drap jetable double : nombre : .....  Option Drap jetable simple : nombre : .....
- Option Chaise bébé
- Option Lit parapluie

Ci-joint la somme de ..... correspondant à 25% du montant du séjour soit .....€, réglé par :

[ ] Chèque bancaire (ordre SAS PREDULAC) N° .....

[ ] Chèque vacances N° .....

[ ] Par CB : N° carte ..... Date d'exp : ...../.....Crypto : .....

Le contrat doit nous être retourné signé par le locataire page 1 et 2, accompagné de 25% du montant du séjour dont les frais de dossier de 5 Euros dans les dix jours suivant son envoi (date de la poste), passé ce délai, le camping se réserve le droit de louer à toute autre personne intéressée. Le locataire reconnaît avoir lu les conditions générales de réservation en page 2.

Assurance annulation FFCC (vous pouvez contracter une assurance annulation par l'intermédiaire de la FFCC (voir feuillet ci-joint)

Fait à ..... le..... Signature (signature précédée de la mention "Lu et approuvé")

**Le Locataire**

**Le Propriétaire**

**1) TARIFS :** CAMPING : NOTRE TARIF EST PAR JOUR DE MIDI A MIDI POUR : 2 PERSONNES 1 VEHICULE 1 EMBLACEMENT + TENTE OU CARAVANE OU CAMPING CAR, UN **EMPLACEMENT RECOIT AU MAXIMUM 6 PERSONNES**, 3 INSTALLATIONS ET 2 VOITURES. IL NE COMPREND PAS LA TAXE DE SEJOUR. LES FRAIS DE RESERVATIONS SONT DE 5 EUROS. **POUR VOS VISITEURS UNE REDEVANCE DE 2 EUROS** VOUS SERA DEMANDEE, ET DOIVENT SE PRESENTER A L'ACCEUIL. LES BORNES ELECTRIQUES SONT DE 6 à 8 AMP, **LES GRILLS, BARBECUES, BOUILLIRES, PLAQUES ELECTRIQUES SONT INTERDITS**, LES BARBECUES A CHARBON ET A GAZ SONT AUTORISES. LOCATIONS : NOS TARIFS SONT POUR DES LOCATIONS EQUIPEES (LES DRAPS, TAIES D'OREILLER ET LINGE DE MAISON NE SONT PAS FOURNIS). L'INSTALLATION D'UNE TENTE EST POSSIBLE AVEC UN SUPPLEMENT. **2. RESERVATIONS :** CAMPING : NOUS NOUS ADAPTONS A VOS DATES DE VACANCES LOCATION : EN HAUTE SAISON, LES RESERVATIONS SONT DU SAMEDI/DIMANCHE 15H AU SAMEDI/DIMANCHE 11H UNIQUEMENT, MINIMUM 7 JOURS. EN DEHORS DE CES DATES, LOCATION A LA JOURNEE (2 NUITS MINIMUM POUR LE CHALET) LA CONFIRMATION DE VOTRE RESERVATION SE FERA PAR TELEPHONE OU PAR MAIL **3. LES ARRHEES :** CAMPING : LA RESERVATION DEVIENT DEFINITIVE APRES RECEPTION DES ARRHEES SOIT 25% DE LA RESERVATION AVEC UN MINIMUM DE 50 € REGLEMENT DU SOLDE A L'ARRIVEE LOCATION : (CHALET MOBILHOME AUTRES) LA RESERVATION DEVIENT DEFINITIVE APRES RECEPTION DES ARRHEES SOIT 25% A LA RESERVATION PLUS 5 EUROS DE FRAIS DE RESERVATION (AVEC UN MINIMUM DE 60 €) REGLEMENT DU SOLDE : BASSE SAISON A L'ARRIVEE MAIS EN HAUTE SAISON 30 JOURS AVANT LA DATE D'ARRIVEE **4. ANNULATION/MODIFICATION** : SI POUR UNE RAISON QUELCONQUE, LA DUREE DU SEJOUR EST ECOURTEE, LE MONTANT DU SEJOUR RESTE DÛ. LES HEBERGEMENTS SONT LOUES NOMINATIVEMENT ET NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE SOUS-LOUES SANS L'ACCORD EXPRESS DU PROPRIÉTAIRE. FRAIS D'ANNULATION : 20 EUROS. ATTENTION LES CHEQUES VACANCES NE SONT PAS REMBOURSABLES. SI VOTRE ANNULATION INTERVIENT PAR ECRIT PLUS DE 60 JOURS AVANT VOTRE ARRIVEE LES ARRHEES SONT RESTITUEES A 100%. EN CAS D'ANNULATION MOINS DE 30 JOURS AVANT LA DATE D'ARRIVEE, LES ARRHEES ET LE SOLDE EVENTUELS POUR LES LOCATIONS SERONT CONSERVES. LES MODIFICATIONS DES DATES DE RESERVATION SONT EFFECTUEES AVANT VOTRE ARRIVEE GRATUITEMENT SOUS RESERVES DES DISPONIBILITES DU PLANNING. LE CAMPING DECLINE SA RESPONSABILITE EN CAS DE DESAGREMENT DU AUX EVENTUELLES INTEMPERIES. HEURE D'ARRIVEE RETARDEE : LA RESERVATION DEMEURE VALIDE 48 HEURES APRES LA DATE D'ARRIVEE PREVUE. PASSE CE DELAI ET SANS NOUVELLES DE VOTRE PART LA RESERVATION EST ANNULEE ET LES REGLEMENTS CONSERVES. ASSURANCE ANNULATION : VOUS POUVEZ CONTACTER UNE ASSURANCE ANNULATION PAR L'INTERMEDIAIRE DE LA FFCC. **5. FACTURATION** : EN HAUTE SAISON, LA FACTURATION EST ETABLIE SUR LA BASE

DE LA PERIODE RESERVEE QUELLES QUE SOIENT LES DATES EFFECTIVES D'ARRIVEE ET DU DEPART. LE CLIENT NE POURRA PRETENDRE A AUCUNE INDEMNITE OU REMBOURSEMENT S'IL ABREGE OU INTERROMPT SON SEJOUR POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT. **UNE CAUTION DE 250 € POUR LES LOCATIONS VOUS SERA DEMANDEE A L'ARRIVEE.** CE DEPOT DE GARANTIE SERA RESTITUE APRES LE DEPART DEDUCTION FAITE DES FRAIS EVENTUELS DE REMPLACEMENT. **EN FIN DE SEJOUR VOTRE LOCATION DOIT ETRE REMISE DANS L'ETAT DE PROPETE ET D'HYGIENE OU VOUS L'AVEZ TROUVEE** (DANS LE CAS CONTRAIRE, DES FRAIS DE REMISE EN ETAT SERONT RETENUS A HAUTEUR DE 60 €) **6. ANIMAUX :** CAMPING : ILS SONT ACCEPTES SUR PRESENTATION DU CARNET DU SANTE (VACCINS A JOUR) TATOUES ET TENUS EN LAISSE DANS LE CAMPING. LES CHIENS SONT INTERDITS SUR LES AIRES DE JEUX. BIEN ENTENDU LE MAITRE DU CHIEN PRENDRA SOIN DE RAMASSER SES BESOINS. LOCATIONS : PAR MESURE D'HYGIENE LES ANIMAUX NE SONT PAS SOUHAITES DANS LES LOCATIONS. LA DIRECTION SE RESERVE LE DROIT D'EXPULSER QUICONQUE CAUSERAIT DES NUISANCES : BRUIT, AGRESSIVITE DEGRADATIONS DIVERSES. **7. PISCINE** : POUR LE BIEN ETRE DE TOUS LE REGLEMENT INTERIEUR DOIT ETRE RESPECTE. **LE SHORT DE BAIN, CALECON ET BERMUDA NE SONT PAS AUTORISES**, LE SLIP DE BAIN EST OBLIGATOIRE. LES ENFANTS RESTENT SOUS LA SURVEILLANCE DE LEURS PARENTS. LA PISCINE N'EST PAS SURVEILLEE. LES ENFANT DE MOINS DE 10 ANS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNES PAR UN ADULTE. LES PRODUITS SOLAIRES SONT STRICTEMENT INTERDITS. NOUS DECLINONS TOUTES RESPONSABILITES POUR LES VOLS SUR LE CAMPING, DANS LES TENTES, MOBILHOMES OU VOITURES VOS OBJETS PRECIEUX PEUVENT ETRE DEPOSES A LA RECEPTION. LA NORME NF 15100 PREVOIT L'OBLIGATION D'UN RACCORDEMENT ELECTRIQUE 3 FILS (2P+1T) LES BRANCHEMENTS NON CONFORMES NE SERONT PAS TOLERES. LE CAMPING EST EQUIPE DE BRANCHEMENT AUX NORMES EUROPEENNES. **8. ASSURANCE** : IL EST STIPULE QUE LES CLIENTS SONT TITULAIRES D'UNE ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE COUVRANT LES DOMMAGES CORPORELS ET MATERIELS QU'ILS PEUVENT OCCASIONNER. LA LANGUE DE REFERENCE POUR LE CONTRAT EST LE FRANCAIS.

**Signature** (signature précédée de la mention "Lu et approuvé") Fait à .....  
le.....

